



MAIRIE D'ORNEX

Département de l'Ain
République Française

DEC 2025 11 20 042

DÉCISION DU MAIRE PRISE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Plantation d'une haie d'arbres et d'arbustes le long de la rue des Fins

Monsieur le Maire de la commune d'Ornex,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

VU la délibération D2024 16 05 059 du 16 mai 2024 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

VU le code de la commande publique ;

VU le Budget Primitif 2025 ;

CONSIDÉRANT un des projets lauréats des budgets participatifs 2025, prévoir la plantation de haies sur la partie sud de la véloroute Gex-Ferney, le long de la rue des Fins ;

CONSIDÉRANT que 3 entreprises ont été consultées : VERDET PAYSAGES, FCE, IDVERDE le 30 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT que seule l'entreprise FCE a remis une offre dans les délais impartis ;

VU le devis ci-après :

	Prix HT	Prix TTC
FCE	9 160,00 €	10 992,00 €

DECIDE

DE RETENIR l'offre de la société FCE pour les travaux plantatation d'une haie d'arbres et d'arbustes le long de la rue des Fins, pour un montant de 9 160,00 € HT, soit 10 992,00 € TTC.

Fait à Ornex, le 20 novembre 2025

Le Maire
Olivier GUICHARD

Affiché le : 24 novembre 2025

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et il sera procédé à son affichage.

La présente décision est transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Gex
- Monsieur le receveur de la collectivité

chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision